

Récompense UNESCO 2021 de la ville apprenante

Lignes directrices à l’attention des Commissions nationales pour l’UNESCO

Contexte

La Récompense UNESCO de la ville apprenante a été instaurée afin de reconnaître et de mettre en exergue les bonnes pratiques permettant de promouvoir une éducation de qualité et d’offrir des d’opportunités d’éducation et d’apprentissage tout au long de la vie pour tous à l’échelle locale.

Cette récompense biennale est décernée aux villes des cinq régions de l’UNESCO ayant réalisé des progrès significatifs pour devenir des villes apprenantes à travers la mise en œuvre des documents d'orientation du Réseau mondial UNESCO des villes apprenantes disponibles au lien suivant : <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002349/234986f.pdf>. Seule une ville par pays et par session peut être lauréate de cette récompense qui ne constitue pas un prix de l’UNESCO. Seul un certificat est remis aux villes lauréates. Pour plus amples informations sur cette récompense, veuillez consulter la note conceptuelle disponible ici: <https://uil.unesco.org/fr/apprendre-au-long-vie/villes-apprenantes/recompense-unesco-ville-apprenante/recompense-2021> .

Les Commissions nationales pour l'UNESCO sont invitées à promouvoir la Récompense UNESCO de la ville apprenante et à diffuser les informations sur le lancement du processus de candidature à la récompense dans leurs pays. **Les villes membres du Réseau mondial UNESCO des villes apprenantes souhaitant présenter leur candidature pour la récompense doivent compléter le formulaire de candidature et le formulaire de consentement et les remettre avec tout document complémentaire à leur Commission nationale d’ici le 25 juin 2021.** Les Commissions nationales sont priées d’évaluer les candidatures et de désigner deux villes au maximum sur la base des critères énoncés dans le formulaire d’évaluation ainsi que de leurs connaissances et expérience des villes candidates. Les Commissions nationales peuvent demander des documents et données complémentaires relatives à la ville.

**Les Commissions nationales sont invitées à remplir le formulaire de proposition de candidature(s) ci-joint et à indiquer les villes qu’elles souhaitent présenter comme candidates** par email, en y joignant le **formulaire de candidature** et **de consentement** de la ville (ainsi que tout document complémentaire s’avérant nécessaire), et à envoyer ces documents à l’équipe de coordination du Réseau mondial UNESCO des villes apprenantes à l’adresse [learningcities@unesco.org](mailto:learningcities@unesco.org) d’ici le **16 juillet 2021.**

Pour toute autre question, veuillez contacter :

**L’équipe de coordination du Réseau mondial UNESCO des villes apprenantes**

**Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie**

Feldbrunnenstrasse 58, 20148 Hambourg, Allemagne

Tél. : +49 (0)40 44 80 41 12, Fax : +49 (0)40 410 77 23

E-mail : [learningcities@unesco.org](mailto:learningcities@unesco.org)

Site Internet : [https://uil.unesco.org/fr/apprendre-au-long-vie/villes-apprenantes](https://uil.unesco.org/fr/apprendre-au-long-vie/villes-apprenantes/recompense-unesco-ville-apprenante)

La récompense UNESCO de la ville apprenante 2021

Formulaire d’évaluation

Toutes les candidatures reçues pour la Récompense UNESCO de la ville apprenante sont évaluées en fonction des critères suivants, basés sur les [Lignes directrices pour la construction de villes apprenantes](https://uil.unesco.org/fr/apprendre-au-long-vie/villes-apprenantes/lignes-directrices-creation-dune-ville-apprenante) :

* La ville candidate a-t-elle progressé dans son plan de développement en une ville apprenante ?
* La ville candidate a-t-elle créé une structure coordonnée (par ex. des comités) entre tous les acteurs ?
* La ville candidate a-t-elle mobilisé et utilisé les ressources nécessaires de manière efficace ?
* La ville candidate garantit-elle un apprentissage accessible à tous ses citoyens ?
* La ville candidate a-t-elle organisé des célébrations pour promouvoir et perpétuer son développement en ville apprenante ?
* La ville candidate a-t-elle créé des mécanismes de suivi et d’évaluation ?
* La ville candidate a-t-elle mis en application de bonnes pratiques dans le cadre de son projet, pratiques susceptibles d’être adoptées par d’autres villes ?

Les Commissions nationales peuvent utiliser le Formulaire d’évaluation suivant afin d’évaluer la candidature des villes. Ce formulaire aidera les Commissions nationales à identifier les villes les plus méritantes pour être candidates.

Fonctionnement du processus d’évaluation :

1. Évaluation de la candidature de chaque ville et attribution d’une note (de 1 à 4, 1 étant le plus bas score, et 4 le plus élevé) pour chacun des critères de la liste ci-dessous.
2. Calcul du score total de chacune des sept catégories.
3. Addition des totaux pour faire ressortir les deux villes affichant les scores les plus élevés.

## NOM DE LA VILLE

1. **La ville a-t-elle progressé dans son plan de développement en une ville apprenante ?**(Voir Partie 2, Question 1 du formulaire de candidature)

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères** | **Score (de 1 à 4, 1 étant le plus bas score, et 4 le plus élevé)** |
| 1.1 La ville dispose d’une vision à long terme d’un développement en une ville apprenante. |  |
| 1.2 La ville a progressé en direction des objectifs à moyen et à long terme qu’elle s’est fixés dans son plan de ville apprenante. |  |
| 1.3 La ville intègre des activités spécifiques pour (1) l’éducation au développement durable, (2) l’éducation à la citoyenneté mondiale, (3) l’esprit d’entreprise, (4) l’équité et l’inclusion, (5) la planification et le suivi de l’éducation, (6) la santé et le bien-être, et (7) l’alphabétisation dans son plan de ville apprenante. |  |
| **Total:** |  |

1. **La ville a-t-elle créé une structure coordonnée (par exemple, des comités) entre tous les acteurs ?**

(Voir la partie 2, question 2 du formulaire de candidature).

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères** | **Score (de 1 à 4, 1 étant le plus bas score, et 4 le plus élevé)** |
| * 1. La ville a assigné des rôles et des responsabilités concrets à l’équipe municipale centrale, aux comités et aux forums de la ville ainsi qu’aux autres parties prenantes, ainsi qu’à d’autres parties prenantes, et a mis en place des mécanismes pour maintenir ces rôles et ces responsabilités, en assurant leur durabilité sur une période donnée. |  |
| * 1. La ville a mis en place des réseaux et formé des alliances avec d’autres villes (par ex. par le biais de partenariats nationaux et/ou internationaux, de mentorat et/ou d’apprentissage entre pairs). |  |
| **Total:** |  |

1. **La ville a-t-elle mobilisé et utilisé les ressources nécessaires de manière efficace ?**

(Voir la partie 2, question 3 du formulaire de candidature).

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères** | **Score (de 1 à 4, 1 étant le plus bas score, et 4 le plus élevé)** |
| * 1. La ville a davantage mobilisé et mieux utilisé les ressources monétaires et non monétaires pour devenir ville apprenante, en particulier au travers de partenariats rassemblant les secteurs public et privé et la société civile. |  |
| * 1. La ville a fourni des exemples concrets d’approches innovantes pour la mobilisation de ressources. |  |
| **Total:** |  |

1. **La ville garantit-elle un apprentissage accessible à tous ses citoyens ?**  
    (Voir Partie 2, Question 4 du formulaire de candidature)

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères** | **Score (de 1 à 4, 1 étant le plus bas score, et 4 le plus élevé)** |
| * 1. La ville a lancé des initiatives, des politiques, des stratégies, des partenariats ou des projets, et des approches remarquables distinctifs et innovateurs qui ont (1) amélioré l’accessibilité à l’apprentissage tout au long de la vie, (2) répondu aux besoins d’apprentissage des différents groupes de population, en particulier des plus marginalisés et défavorisés et (3) se sont attaqués aux obstacles locaux empêchant de participer à l’apprentissage. |  |
| * 1. 4.2 Les citoyens sont tenus informés sur les opportunités d’apprentissage en cours (par exemple à travers des espaces d’apprentissage communautaire, au moyen de cartes de prestations d’apprentissage dans la ville, grâce aux technologies numériques, aux applications d’apprentissage mobile). |  |
| **Total :** |  |

1. **La ville a-t-elle organisé des évènements festifs pour promouvoir et perpétuer son développement en ville apprenante ?**

(Voir Partie 2, Question 5 du formulaire de candidature)

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères** | **Score (de 1 à 4, 1 étant le plus bas score, et 4 le plus élevé)** |
| * 1. La ville organise et soutient les différents évènements et initiatives publics pour encourager et célébrer l’apprentissage.   5.1.1. Les évènements ont lieu partout dans la ville et sur des thèmes variés.  5.1.2. Toutes les organisations concernées et tous les citoyens sont invités à présenter leurs programmes, produits et documents, et participent aux activités qui encouragent tous les citoyens à s’impliquer. |  |
| * 1. Les évènements ont apporté des changements dans le processus de développement en une ville apprenante. |  |
| **Total :** |  |

1. **La ville a-t-elle créé des mécanismes de suivi et d’évaluation ?**

(Voir Partie 2, Question 6 du formulaire de candidature)

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères** | **Score (de 1 à 4, 1 étant le plus bas score, et 4 le plus élevé)** |
| 6.1 La ville procède à un suivi et à une évaluation du processus de développement en une ville apprenante. |  |
| 6.2 La ville dispose d’indicateurs et de mécanismes de performance majeurs. Idéalement, ceux-ci sont en corrélation avec les *Caractéristiques clés des villes apprenantes*. |  |
| 6.3 La ville a lancé des initiatives majeures qui ont contribué de manière efficace à améliorer les principaux indicateurs de performance. |  |
| **Total:** |  |

1. **Quelles sont les bonnes pratiques employées par la ville ?**

(Voir Partie 2, Question 7 du formulaire de candidature)

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères** | **Score (de 1 à 4, 1 étant le plus bas score, et 4 le plus élevé)** |
| 7.1 La ville a mis en œuvre de bonnes et/ ou innovantes pratiques dans le cadre de son projet de ville apprenante, et a fourni des informations détaillées sur celles-ci. |  |
| 7.2 Les bonnes pratiques mises en œuvre par la ville ont eu un impact et sont bénéfiques au développement social, culturel, environnemental et économique de la ville. |  |
| **Total:** |  |

**Score total:**

**Observations générales:**

Secrétaire général, Commission nationale pour l’UNESCO

**Pour utilisation officielle**

Date de réception :

**Note d’information importante** :

1. Seules deux villes par pays peuvent être sélectionnées pour chaque session.
2. Chaque formulaire de proposition de candidature doit être accompagné :
3. Du formulaire de candidature à la récompense et du formulaire de consentement de la ville sélectionnée. Ces documents sont fournis dans les documents de candidature (téléchargeables sur la page http://uil.unesco.org/fr/apprendre-au-long-vie/villes-apprenantes).
4. Cinq photos haute résolution (originales, non compressées et non recoupées) représentant des actions de la ville apprenante. Chaque photo doit être accompagnée d’une courte description ainsi que des informations relatives au copyright.
5. Tous les documents nécessaires à la proposition de candidature(s) doivent être envoyés à l’UIL à l’adresse suivante : learningcities@unesco.org.
6. La date butoir de soumission des noms des villes sélectionnées pour être candidates à la Récompense UNESCO 2021 de la ville apprenante est le **16 juillet 2021**.

## **Proposition de candidature (s)**

Nous désignons les villes suivantes au \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (nom du pays) pour candidature au Prix UNESCO 2021 de la ville apprenante :

**Ville sélectionnée candidate\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Ville sélectionnée candidate\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Date Signature de représentant officiel de la Commission nationale